

Domaine d'emploi et description

La plaque ONDUCLAIR PVC en P.O. (épr. 8/10e) est destinée à la réalisation des parties éclairantes en couverture et bardage de petits bâtiments et annexes dans le cadre de la maison individuelle et situés à une altitude inférieure à 900 m.

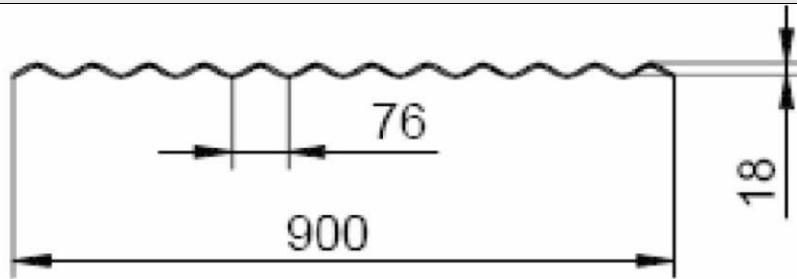
Cette plaque ONDUCLAIR PVC est constituée de résine de polychlorure de vinyle (résine thermoplastique). La nature même du PVC permet d'obtenir des plaques d'aspects différents (cristal ou translucide)

Attention : En Couverture entraxe maxi des supports : 0, 50 m sur 2 appuis ou 0, 75 m sur 3 appuis (à 60 daN/m²)

Caractéristiques générales

Caractéristique	Valeur
Aspect	Cristal
Transmission lumineuse minimum à l'état neuf	Cristal : 80 %
Densité	1.40
Stabilité thermique	Aucune altération du matériau Entre - 20°C et + 50°C
Coefficient de dilatation	60 x 10 ⁻⁶ m/m °C
Réaction au feu	M 1
Traitement anti UV	Bonne résistance
Résistance aux agents chimiques	Bonne tenue aux acides et aux bases
Résistance à la grêle	Résistance moyenne

Dimensions et conditionnements



ONDUCLAIR PVC		Unité
Longueurs de plaque	1,50 – 2-2,5 et 3 m	m
Poids	1.22	kg/m ²

Accessoires

Kit de fixations pour pose sur structure bois, composés de tirefonds à bourrer (enfoncement au marteau après pré-perçage), de plaquettes étanches et de pontets (cales supports d'ondes).